

Bref compte-rendu de la séance du conseil d'administration du CNRS du 1^{er} juillet 2008

Le conseil d'administration du CNRS a été réuni le mardi 1^{er} juillet au matin avec le même ordre du jour que le conseil convoqué le 19 juin et qui n'avait pu se tenir en raison du blocage mis en place par les organisations syndicales de la recherche et « Sauvons la Recherche ».

Le plan stratégique du CNRS (version du dimanche 29 juin) a été adopté par 6 voix contre (les 4 représentants des personnels dont les deux élus SGEN-CFDT, la représentante de la confédération CGT, le représentant de la FSU), 0 abstention et 14 voix pour (les représentants des tutelles ministérielles et les personnalités nommées).

Par rapport à la version précédente datée du 13 juin, le texte adopté prend en compte les dispositions résultant des réponses apportées aux demandes des organisations syndicales par la ministre le 26 juin : maintien de toutes les disciplines au CNRS à égalité de traitement, instituts (et non instituts nationaux) créés par le DG, qui nomme leurs directeurs et assure la répartition de leurs budgets.

Ces dispositions marquent un recul du gouvernement sur ses premières intentions en ce sens que la création et la gouvernance des instituts restent sous l'entière responsabilité du DG du CNRS et non plus d'un choix de la ministre. Un contrôle certain du ministère perdure néanmoins, la ministre pouvant charger certains des instituts d'une mission nationale.

Le texte du plan stratégique contient par ailleurs bon nombre de dispositions, concernant par exemple les personnels, jugées suffisamment malsaines par les élus pour qu'ils rejettent le texte proposé au vote.

Une analyse plus complète et des commentaires détaillés seront envoyés au plus tôt.